

MODALITÉS D'INSCRIPTION

La relation humaine est au cœur de nos accompagnements.

Ainsi, à l'issue de votre inscription, nous vous proposons un premier entretien gratuit afin de rencontrer le (la) consultant(e) qui vous accompagnera tout au long de votre bilan de compétences.

Ce rendez-vous permettra de personnaliser votre accompagnement, et c'est aussi au cours de celui-ci que vous pourrez conjointement établir le calendrier de vos rendez-vous.

VOTRE SITUATION

- Vous êtes salarié et vous vous questionnez sur votre avenir professionnel.
- Vous êtes demandeur d'emploi et souhaitez privilégier un temps de réflexion avant toutes autres démarches.
- Vous souhaitez envisager une évolution professionnelle
- Votre secteur d'activité évolue et vous souhaitez explorer les nouvelles perspectives envisageables.
- Vous souhaitez anticiper une possible restructuration au sein de votre entreprise...

OBJECTIFS

L'objectif de ce bilan est de définir un projet professionnel et/ou un projet de formation concret, réaliste et réalisable. Il doit ou peut permettre notamment :

- D'envisager une mobilité professionnelle.
- De préparer une reconversion professionnelle en interne ou en externe.
- De valoriser ses compétences personnelles et professionnelles.
- De préparer une validation des acquis (VAE).
- De consolider son employabilité.
- De prévenir l'épuisement professionnel et de trouver de nouvelles sources de motivation.

CONTENU

Ce bilan de compétences, d'une durée de 24 heures réparties sur 2 à 3 mois, se déroulera en 3 phases : préliminaire, investigation et conclusion. Une alternance d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs, vous permettra de définir et de valider un ou plusieurs projets professionnels. Il prévoit notamment :

- Un bilan personnel avec des tests psychotechniques.
 - Une identification des centres d'intérêts professionnels et personnels.
 - Une exploration des métiers et secteurs d'activités.
 - Une analyse des compétences transférables.
 - Si nécessaire, une étude des restrictions liées aux problématiques de santé : prise en compte des freins et des moyens de compensation. Une validation médicale du ou des projets.
 - La réalisation d'enquêtes métiers et d'immersions en entreprise si possible.
- Une rencontre avec un autre professionnel du centre de bilan : analyse du projet en regard croisé.
- L'exploration de l'offre de formation et des dispositifs de financement
 - L'élaboration d'un plan d'action.
 - Un Rdv de suivi à 6 mois afin d'ajuster, le cas échéant, le plan d'action.

DURÉE : 24 heures dont 11 heures minimum en individuel

PRIX : 1490€